

Mairie de GOUY-SAINT-ANDRE

oooooooo

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 05 mars 2012

Étaient présents : BEUVAIN Yves, THELU Françoise, FAUQUET Ginette, DELCUSE Fabrice, ROUZE Henri, DUBOIS Georis, DENIS Arlette, GARBE Bertrand, CAVORY-DOZINEL Sophie, Véronique DEMILLY, Alain LECUL, Michel MARIETTE, Gérard MONCLAIRE (absent lors du présent vote, arrivé en réunion de conseil municipal à 19h55)

Étaient absents : - Frédéric LEBEL

Ginette FAUQUET a été élu secrétaire.

En prélude à l'examen de l'ordre du jour, le Maire évoque la récente disparition de trois habitants de la commune: *« Depuis notre dernière rencontre, nous avons connu 3 deuils dans la commune ; il y a eu d'abord le retour des cendres de Jean Pierre Pillain . Plus récemment Gilette Petit née Dufour nous a quitté. Si elle a vécu les derniers mois de sa vie à Campagne, elle était restée profondément attachée à son village. Et puis, dimanche 26 février, nous avons appris la mort de Claude Delcuse à l'age de 62 ans.*

A la fois pour les liens d'amitié qui l'attachaient à un grand nombre de ses concitoyens et pour la part importante qu'il prenait à la vie de sa commune, Claude était comme on dit un personnage attachant et généreux avec un sens de l'humour bien à lui et il est évident qu'il va beaucoup nous manquer. »

1. Délibération n°4-2012 : Vote sur projet de fusion des communautés de communes du Val de Canche et d'Authie, de l'Hesdinois et CC Canche-Ternoise .

Monsieur le Maire propose d'étudier l'arrêté préfectoral du 10 février 2012 portant projet du périmètre de la future communauté de communes du Val de Canche et d'Authie, de l'Hesdinois et CC Canche-Ternoise.

Après discussion et vote à bulletin secret (7 voix CONTRE, 5 voix POUR et 0 abstention), le Conseil Municipal décide de se prononcer contre le projet de fusion des communautés de communes du Val de Canche et d'Authie, de l'Hesdinois et CC Canche-Ternoise .

2. Délibération n° 5-2012: Recrutement d'un agent CAE-CUI

La séance ouverte, Monsieur le Président expose à l'Assemblée que la commune a la possibilité de recruter des agents en Contrat Unique d'Insertion. D'autre part, M. le Maire précise que le contrat CAE de Mlle LECUL Charlotte se termine prochainement et qu'il convient, dès que possible, d'établir un nouveau contrat afin d'assurer les tâches qui étaient confiées à Mlle LECUL.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de recruter un agent en Contrat Unique d'Insertion - CAE, à compter du 21 mars 2012, pour une durée de 6 mois, à raison de 20h par semaine.

M. le Maire est chargé du recrutement de l'agent concerné, en liaison avec la Mission Locale de Montreuil.

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer, au nom de la commune, la convention avec l'Etat.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2012.

3. Délibération n° 6-2012: Départ en retraite du secrétaire de Mairie

La séance ouverte, Monsieur le Maire explique que suite au départ en retraite du secrétaire de Mairie Michel GOTTRAND, une participation financière du Conseil Municipal peut être faite pour l'achat d'un voyage.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide de participer à hauteur de 1 000€ au cadeau de départ en retraite de Michel GOTTRAND.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2012, à l'article 6232.

QUESTIONS DIVERSES

Voirie

Françoise Thélou, 1^{ère} adjointe, explique qu'au niveau de la rue de Beaurain, les travaux d'achèvement reprendront le 26 mars prochain.

Au niveau de la rue de Bas, un devis a été réalisé pour la réparation de l'accotement dans la partie haute de la rue.

Comme chaque année, l'ATESAT a donné le diagnostic de l'état de la voirie. La commission de voirie se réunira prochainement pour définir les priorités de l'année.

Défense incendie

Avant de faire le point sur la défense incendie, Gérard Monclaire, adjoint chargé des bâtiments, explique qu'une bouche incendie a éclaté à l'angle de la rue des 3 Cornets. Le coût de la réparation avoisine les 1 447€ TTC. Afin de vérifier leur bon état, il sera dorénavant demandé aux employés des services techniques de faire fonctionner les bouches incendie de la commune 2 fois par an. Un rapport des pompiers va d'ailleurs être prochainement envoyé concernant leur état.

A propos de la défense incendie, M. Monclaire explique que le coût total pour l'ensemble des travaux (sur toute la commune) serait d'environ de 500 000€. Il s'agira donc de procéder secteur par secteur, si le budget, voté en avril prochain le permet.

Acquisition bibliothèque

Ginette Fauquet, adjointe chargée de la bibliothèque explique qu'une subvention de 1 000€ pour l'acquisition d'ouvrages de DVD va être demandée au Département.

Ouverture d'une 4^{ème} classe

Après avoir eu confirmation par l'inspection académique de l'ouverture d'une 4^{ème} classe au niveau de l'école communale, Monsieur le maire explique qu'un réaménagement des locaux municipaux est à prévoir, notamment pour la cantine et la salle informatique. Les modalités de ce transfert de salles ne sont pas encore définies. Il s'agira également de procéder au renouvellement d'une partie des ordinateurs de l'école, suivant le budget de 2012 qui sera voté en avril.

Les devis correspondant à ce projet (mobiliers scolaires, postes informatiques,...) seront étudiés lors de la prochaine réunion de conseil municipal.